New Nouveau Brunswick

# Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

| Nom de l'exploitant | Numéro de permis | Date d'inspection |
|---|---|---|
| Garderie Manège Enchanté (2020) inc. | 2020114 | Le 24 juillet 2023 |
| Nom de l'établissement | | Numéro de téléphone |
| Halte scolaire Entramis 2020 | | (506) 548-3124 |
| Adresse | | |
| 963 rue Principale Beresford NB E8K 1M7 | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis | | Titre du poste |
| Rachelle Roy Arseneau | | Mentor en assurance de la qualité |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|---|---|---|---|
| 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l' établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités. | 24(1)(c)(iii) | 19 juil. 2023 | 24 juil. 2023 |
| Commentaires : La lacune est maintenant conforme. | | | |
| 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l' établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement. | 24(1)(c)(iv) | 19 juil. 2023 | 24 juil. 2023 |
| Commentaires : La lacune est maintenant conforme. | | | |
| 31(4) L'exploitant veille à ce que l'aire de jeu extérieure de l' établissement agréé : a) soit pourvue d'une zone ombragée représentant au moins 10 % de sa superficie. | 31(4)(a) | 28 juil. 2023 | 20 juil. 2023 |
| Commentaires : La lacune est maintenant conforme. | | | |

## Commentaires généraux

-Visite à l'établissement pour un suivi d'inspection
-L'aire de jeu extérieur offre maintenant une zone ombragée
-Les dossiers des membres du personnel contiennent tous les documents requis
-Le ratio est respecté durant la visite

Observations : Durant ma visite, les enfants font leurs arrivées à la halte. Certains font du dessin, d'autres jouent des jeux de table tandis qu'un groupe d'amis jasent entre eux.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau — Signature de la personne responsable de la délivrance de

Le 24 juillet 2023 — Date

permis

original signé par
Marie-Ève Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 juillet 2023

Date